



La mort de l'avocat Me Sylvain Souop continue de susciter réactions, interrogations et indignations. Sur son compte Facebook, Célestin Djamen a vigoureusement réagi à cette actualité macabre.

Le Secrétaire national aux droits de l'homme du Mrc revient sur la chronologie des évènements. De l'accident à l'évacuation, jusqu'au décès, il ne cache pas son incompréhension et affiche même une suspicion sur les causes réelles de la mort de Me Souop.

De l'accident à la table d'opération

« Un Camerounais suite à un accident de circulation, est victime d'une fracture au bras à Bafoussam, ville située à 300km et à 4770 trous ou nids poule de Yaoundé. A cet accidenté camerounais, on fait traverser plus d'une quinzaine de villes entre l'Ouest et le Centre juste pour une fracture au bras, ce qui signifierait qu'il n'existe aucun hôpital à Bafoussam ou autre ville environnante susceptible de soigner une fracture », narre-t-il sur Facebook.

Pertinence de l'anesthésie générale en question

Évoquant le cas où une anesthésie générale a été effectuée sur Me Souop, Célestin Djamen questionne sa pertinence. Si l'anesthésie, « est générale, deux questions émergent, la première

est de savoir pourquoi y aurait-on recours alors que le mal est situé au niveau du bras ? La seconde question est de savoir pourquoi le chirurgien n'a pas procédé à une pré-médication (dose homéopathique) pour tester la réaction du patient au produit comme le font tous les chirurgiens du monde? », écrit-il.

Après tous ces constats, le responsable du Mrc pose conclusion implacable. Il indique que la mort de Me Sylvain Souop découle d'une volonté d'en terminer avec un défenseur reconnue des « prisonniers politiques » au Cameroun.

La recommandation

« Il en découle donc une volonté manifeste d'en finir avec une figure centrale pour la défense des Prisonniers politiques qui, avec son collectif, aura mis à nue un système judiciaire nauséabond et mafieux aux ordres de la Satrapie. Un message clair est donc adressé aux avocats actuels ou potentiels qui "prendraient le risque" de défendre brillamment, comme souvent, les militants du MRC. Le crime cependant ne restera pas impuni, l'Histoire s'en chargera de belle manière. Dès à présent, je ne recommanderais pas à ceux qui s'opposent à ce régime(je ne dis pas aux "opposants") de se confier, en cas de nécessité à des hôpitaux publics ».

Le ministre de la Santé publique a annoncé une enquête administrative. Elle devrait permettre de connaître les circonstances réelles du décès. Me Sylvain Souop est mort, jeudi. Et depuis l'annonce de son décès, la classe politique lui a unanimement rendu hommage. Ainsi des témoignages sur son professionnalisme, sa rigueur et son intégrité ont foisonné.

Anesthésie locale ou générale ?

Ensuite, il s'interroge sur comment une anesthésie peut causer la mort d'un patient? « Malgré tout et après plusieurs heures de route, un Centre des Urgences (dit de Référence) de la Capitale trouve qu'il est nécessaire d'opérer le patient. On suppose donc une anesthésie qui, soit,est locale, soit générale. Si elle est locale, comment pourrait-elle entraîner la mort, même en cas de complication ? »